

DISCOURS DE M. BABY.

M. BABY—Comme mes électeurs sont beaucoup intéressés dans cette question, il est de mon devoir de soumettre leurs vues à l'attention de cette Chambre.

Jusqu'au jour où le droit sur le tabac fut doublé dans la même mesure, la production de cet article augmentait considérablement dans la province de Québec. Comme tous le savent, pour une raison ou pour une autre, la récolte du blé dans cette province n'est pas considérable; ce résultat est dû parfois à l'extrême chaleur, d'autres fois à une longue sécheresse ou à des pluies fortes et continuelles. Les cultivateurs de la province ont dû en conséquence tourner leur attention à la production d'autres céréales et plantes; et c'est pourquoi, durant quelques années, la culture du tabac a très considérablement augmenté. Je parle en connaissance de cause.

Mais quand le gouvernement eût si fortement augmenté le droit sur le tabac, et qu'il eût mis la loi en vigueur d'une manière si rigoureuse par l'entremise de ses officiers, les cultivateurs du Bas-Canada durent renoncer à cultiver cette plante, ce qui leur cause une perte considérable.

Je ne dis pas que le tabac vient dans tous les comtés du Bas-Canada. De même que les céréales, il croît dans certains comtés plus que dans d'autres, suivant la nature du sol et des environs.

Les comtés de Joliette et Berthier, et spécialement celui de Montcalm, produisent une quantité énorme de tabac, et un certain nombre de cultivateurs subvenaient principalement à leurs besoins par cette culture; mais aujourd'hui ils sont obligés de renoncer entièrement à cette source de revenu. Et qu'est-il arrivé? Ces cultivateurs ont nécessairement perdu une somme très considérable que leurs terres leur rapportaient ainsi.

La culture du tabac a parfaitement réussi dans le Bas-Canada. J'ai pu constater la chose depuis plusieurs années. Pour faire cette assertion je me base sur mon expérience des vingt dernières années, et je sais aussi que le tabac vient à une perfection complète.

La même observation s'applique au blé. L'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur a allégué que le blé, tout comme le tabac, ne pouvait pas être cultivé avec succès dans la province de Québec; mais l'honorable ministre devrait savoir mieux. Il devrait savoir, par exemple, que le district de Richelieu exportait autrefois une quantité énorme de blé.

C'est donc à bon droit que cette région est appelée le grenier du Bas-Canada. Mais, comme l'on sait, l'apparition et les ravages du charançon ont mis des obstacles à la culture de cette céréale; mais